



EXTRAIT N°83/2025 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

Date de la
convocation :
Le 01 décembre
2025

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 19
Procurations 6
Absents 5
Excusés 3

En cours de séance :

Présents 18
Procurations 6
Absents 5
Excusés 4

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence de monsieur le Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ARETO Joseph, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. THELESTE Johan, M. ROSELET Jean-Christophe, M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine. Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR), Mme CARIN Jocelyne, (procuration à M. ARETO), M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, (procuration à M. PALIX), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle). M. CIDOLIT Bertrand, (procuration à Mme CAVALIER-DOURE).

ABSENTS NON-EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, M. ADELAIDE Michel, Mme RIERNY Sandrine, Mme CARDOU Josiane, Mme BEAUJOLAIS Marie-José.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Victor VELAYE (Dirfin), M. Christophe PETIT, M. Stéphane GLANIOS.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20251208-82-2025-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20251208-82-2025-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

**TRAVAUX DE RENOVATION, D'AMENAGEMENT POUR
LA RELOCALISATION DES ARCHIVES ET DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le maire expose :

Dans une logique de cohérence sociale de l'offre au public et de repositionnement de son personnel administratif, la Ville doit envisager le transfert du personnel de la CTM (assistantes sociales et service de Protection Maternelle Infantile) occupant partiellement des locaux de l'aile gauche d'un bâtiment de la Mairie.

Ce personnel sera installé au frais de la CTM dans un bâtiment annexé au Pôle solidarités actuellement occupé par le Service des archives et de la reprographie qui, pour des raisons de saturation du site et de rapprochement nécessaire, doit réintégrer les locaux de la mairie. Cette relocalisation évitera notamment aux usagers des services sociaux, les nombreux va-et-vient entre le Pôle et les assistantes sociales de secteur.

Afin de réaliser cette opération en tiroir, un second lieu d'accueil a été identifié dans un espace en rez-de-jardin d'un bâtiment de l'école du bourg, non loin de la mairie.

Cette rénovation conséquente dans ces locaux est devenue nécessaire afin d'accueillir les archives municipales selon les normes en vigueur: électricité, démolition, plafonds, reprise sols, peintures, ferronnerie, etc; - mobiliers, équipements divers : rayonnages, bureautique, informatiques...

Cette opération se chiffre à 182.414,30 euros HT, montant prévisionnel dont le plan de financement se décline ci-dessous :

DEPENSES (€)		RECETTES (€)		TAUX (%)
- Travaux intérieurs/extérieurs de démolition, déposes diverses et d'espaces verts	12.484,30			
- Lessivage sols et murs	3.650,00			
- Pose isolants, cloisonnement, faux plafond, revêtements sols, murs	75.940,00	ETAT	145.931,44	80,00
- Pose de climatiseurs et ventilation anti-humidité	51.460,00	<i>Dsil 2026</i>		
- Dépose/pose d'ouvrants sécuritaires, garde-corps, accessibilité, sécurisation, contrôle d'accès	20.500,00	VILLE	36.482,86	20,00
		<i>Autofinancement</i>		

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20251208-82-2025-DE
Date de télétransmission : 16/12/2025
Date de réception préfecture : 16/12/2025

- Reprise électrique, mise aux normes et pose d'éclairage	18.380,00			
TOTAL	182.414,30		182.414,30	100,00

Ce projet est inscrit dans le cadre du Contrat de Réussite et de Transition Ecologique (CRTE).

.....

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER cette opération

D'APPROUVER le plan de financement y afférent

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 08 décembre 2025

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



ROULE MAÏS, et par délégation
2^{ème} Adjoint
Eliane MIÉVILLY

Accusé de réception en préfecture 972-219722246-20251208-82-2025-DE Date de télétransmission : 16/12/2025 Date de réception préfecture : 16/12/2025
--